

La polyculture-élevage plus économe en produits phytosanitaires



L'Institut de l'élevage, en partenariat avec la Cellule d'animation nationale du réseau Déphy, fermes pilotes dans la réduction d'usage des produits phytosanitaires en France vient de publier une étude sur les usages en France à partir des données collectées dans ce réseau pour donner corps à l'idée selon laquelle la polyculture-élevage parvient, grâce au levier fourrage, à abaisser l'emploi des pesticides.

Les agriculteurs français sont les premiers consommateurs de pesticides de l'UE à 28 et troisièmes mondiaux d'abord et avant tout parce qu'ils exploitent 22% de la surface agricole utile européenne 22%, soit 28,4Mha. Mais l'usage de produits phytosanitaires doit désormais s'inscrire dans le principe de d'agriculture durable en faveur de l'environnement et de la santé humaine. La France a ainsi décidé dès 2008 de réduire de 50% en 10ans l'usage de produits phytosanitaires dans le cadre d'un plan baptisé Écophyto. Elle a devancé d'un an l'adoption d'une directive européenne 2009/18 demandant que « les États membres aient recours à des plans d'actions nationaux visant à fixer des objectifs quantitatifs, des cibles, des mesures, des calendriers et des indicateurs en vue de réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement (...) ».

De nombreuses actions structurantes ont été mises sur pied par la profession agricole. Le réseau de fermes Déphy Écophyto (1900 exploitations) a été constitué en 2010. La trajectoire semble la bonne, bien que les résultats ne soient pas encore au rendez-vous (lire encadré). Dans une étude présentée début décembre 2015 à Paris lors des Rencontres autour de la recherche sur les ruminants (3R), l'Institut de l'élevage et l'Inra ont observé, partant des 1200 exploitations du réseau Déphy Écophyto orientées grandes cultures ou polyculture-élevage (PE), 993 systèmes de cultures des exploitations du réseau Déphy (40% de la SAU en

moyenne) dont 385 issus de la polyculture-élevage, 608 des grandes cultures. Dans leur étude, les chercheurs ont comparé l'utilisation des produits phytosanitaires en polyculture-élevage et en grandes cultures.

L'impact des itinéraires culturaux. Les systèmes produisant des concentrés destinés à des ateliers de monogastriques sont classés en grandes cultures. Les experts ont analysé les itinéraires culturaux (5300 pour les 993 systèmes culturaux pour 91000 interventions) et mesuré l'indice de fréquence de traitement. L'IFT traduit le nombre de doses homologuées appliquées annuellement sur l'ensemble des cultures du système. Résultat, l'IFT en polyculture-élevage est de 43% inférieur à l'IFT de grandes cultures, essentiellement en ce qui concerne les herbicides et les fongicides. Et ce, pour une raison déterminante: les cultures fourragères

(maïs-ensilage, orge, colza...) de la polyculture-élevage (49% en moyenne de la SAU) exigent moins de produits phytosanitaires en raison de leur moindre intensification. Exemple: le rendement en maïs se situe en moyenne à 85 quintaux par hectare en polyculture-élevage contre 99 quintaux en grandes cultures.

Les polyculteurs-éleveurs traitent moins le maïs pour une autre raison. L'utilisant très majoritairement sous forme ensilée, ils le récoltent précocement et réduisent, de fait, l'usage des traitements insecticides, les attaques de pyrale sur la verse des cultures n'intervenant qu'en fin de cycle. Les prairies temporaires

jouent également un rôle protecteur pour les cultures suivantes en neutralisant les bioagresseurs (adventices par exemple), même si cet effet n'est pas toujours valorisé par les exploitants. Pour les auteurs de l'étude, il paraît clair que l'augmentation des cultures fourragères en élevage, tout en optimisant l'autonomie alimentaire de l'exploitation contribue à abaisser la pression phytosanitaire.

Les systèmes de grandes cultures travaillent évidemment d'arrache-pied pour réduire les traitements phytosanitaires. En polyculture-élevage, les exploitants disposent non seulement du levier fourrage, mais usent aussi de leviers alternatifs à l'usage des pesticides (variétés moins sensibles aux maladies, travail du sol, dates de semis) pour abaisser l'usage de produits phytosanitaires. Depuis leur entrée dans le réseau Déphy, qu'ils soient dans un système ou dans l'autre, les agriculteurs ont peu à peu modifié leurs pratiques. Entre 2010 et 2013, il a été observé la réduction de l'usage de produits phytosanitaires de 8% en grandes cultures et 17% en polyculture-élevage. ♦

Le réseau de fermes Déphy a été constitué en 2010.

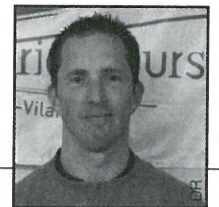


Écophyto 2 sur les rails

En 2014, Dominique Potier, député, rendait son rapport sur les résultats d'Écophyto à Manuel Valls. Malgré la dynamique entreprise par le programme dans les campagnes, le message n'a pas encore eu le temps de produire ses effets et le recours à ces produits a continué d'augmenter: +5% entre les périodes 2009-2010-2011 et 2011-2012-2013, selon le ministère de l'Agriculture. Le gouvernement a donc décidé de lancer le plan Écophyto 2, en octobre 2015. Il reprend le même objectif de réduction de l'usage (-50%) et le même pas de temps (dix ans) sur deux étapes: -25% à 2020, -25% à 2025. L'Assemblée nationale a consolidé cette orientation en introduisant le principe de l'agroécologie dans la loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt (13 octobre 2014) et en instaurant un dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytosanitaires et un dispositif de phytopharmacovigilance.

L'Assemblée nationale a instauré un dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytosanitaires et un dispositif de phytopharmacovigilance.

Julien Collin de l'Ille-et-Vilaine (35)



Notre rémunération est améliorée

Je suis installé depuis huit ans en Gaec avec mes parents et un oncle sur la commune de Bédée dans une exploitation mêlant plusieurs ateliers: du lait (90 vaches laitières), des canards (un bâtiment de 850m²) et du blé, le tout sur 150ha. Engagés depuis plusieurs années dans des mesures agrienvironnementales, notamment une MAE herbicide, la chambre d'agriculture nous a proposé en 2011 d'entrer dans le réseau Déphy qui venait d'être constitué. Il nous a semblé intéressant d'y participer pour montrer qu'il est possible d'abaisser la consommation d'intrants phytosanitaires sans entamer la performance économique. Depuis, nous participons à quatre réunions par an en compagnie d'une dizaine d'agriculteurs du réseau de notre petite région, sur une quarantaine de kilomètres. Si nous avons des systèmes assez proches, les pratiques des uns et des autres sont plutôt différentes selon l'objectif de production. Pour notre part, nous avons depuis quatre ans modifié plusieurs composantes de notre système. Des cultures de complément (orge, ray-grass italien ou hybride) ont été intégrées dans l'assolement basique que nous pratiquions auparavant (maïs-blé). En allongeant la rotation, on réduit la force des bioagresseurs et donc le besoin en traitements. Nous désherbons mécaniquement le maïs et ne procédons qu'à une application de produits phytosanitaires. En stimulant la vie microbienne du sol, nous améliorons le rendement et la qualité de la culture. Sur le blé enfin, nous ne passons plus les fongicides qu'en curatif. Nous sommes plus vigilants et la chambre d'agriculture nous envoie des alertes. Nous pratiquons par ailleurs le sans labour pour des raisons d'organisation du temps de travail, sans augmenter les traitements. Ce que je j'observe, c'est qu'en réduisant les traitements à performance égale, non seulement nous préservons l'environnement et la santé humaine et aussi notre marge économique.